

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : NT (Quasi menacée)

R-A : EN (En danger)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

Inscrite à la directive "oiseaux"

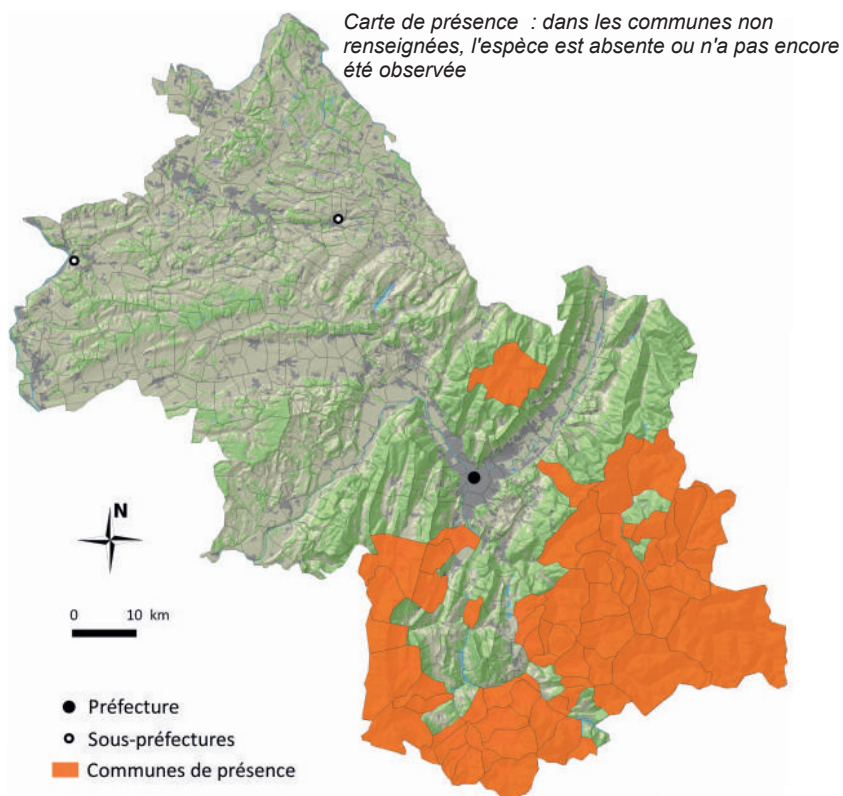
Non concernée par la directive "habitats"



Coordination départementale spécifique



©A.gagne



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Oiseau rare des parois rocheuses bien exposées, le crave à bec rouge s'observe dans les massifs alpins (Chartreuse, Vercors sud, Belledonne est, Oisans et Dévoluy). Les rares reproductions constatées sont à des altitudes allant de 1750 à 2500 m.

Visible toute l'année, une migration altitudinale s'effectue vers les versants non enneigés ou en plaine.

Écologie locale

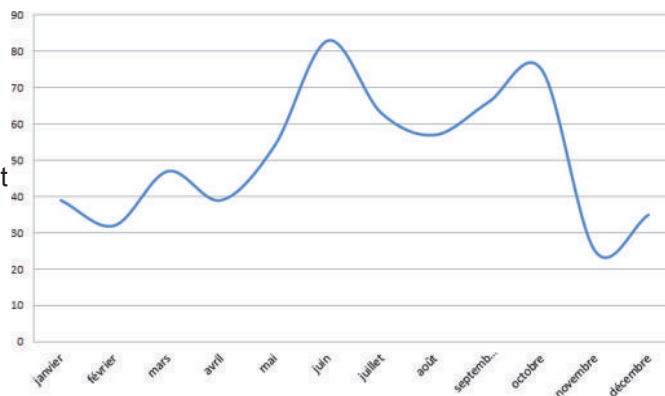
Se nourrissant d'insectes et vers de terre, le crave fréquente les pelouses alpines. Hors période de reproduction, il sillonne ces alpages en s'associant parfois avec les chocards.

Tendance évolutive

Difficile à repérer, nichant isolément et dans des parois inaccessibles, l'effectif réel est inconnu. L'espèce, dans l'arc alpin, semble se maintenir malgré leur dépendance vis à vis de l'entomofaune indispensable à leur alimentation.

Phénologie saisonnière

Après l'envol des jeunes, les craves se regroupent et partent à la recherche de prés et pelouses sèches. Des groupes importants de 50 à 100 individus s'observent dès la fin août et tout l'hiver (100 craves vus le 30/12/2014 à Pontcharra, 62 à Sainte Luce le 12/02/2014).



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

✓ Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

Zones humides

Maintien d'un réseau de zones humides

Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : F. Chevalier

Version : Mar-16